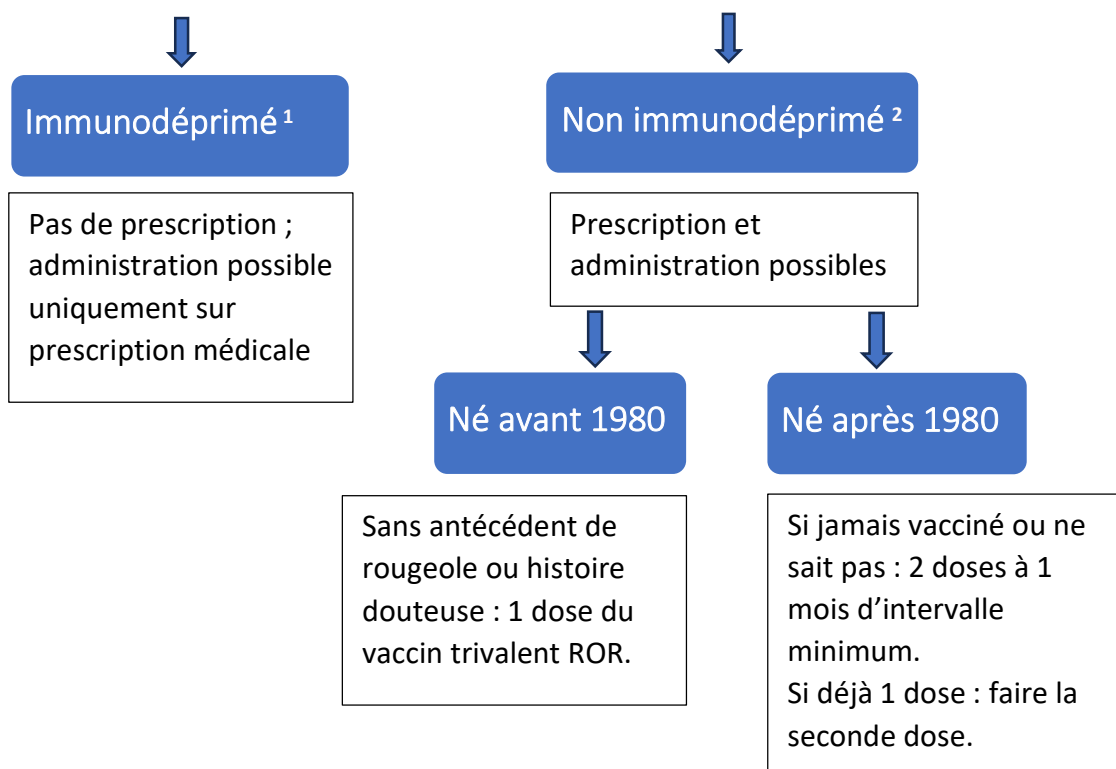


Vaccination contre la rougeole en pharmacie à **partir de 11 ans** (hors cas contact ou cas groupé) :

Vaccin **vivant** atténué trivalent ROR : PRIORIX® et M-M-RVAXPRO® (présentation poudre+ solvant à reconstituer)

CI : hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients ou à la néomycine ; déficit sévère de l'immunité humorale ou cellulaire (primaire ou acquis) ; **grossesse**.



A savoir concernant le vaccin trivalent ROR :

- **Il n'y a aucun risque à vacciner une personne déjà immunisée.**
- Certains effets indésirables attendus du vaccin peuvent se manifester à distance de la vaccination, en moyenne entre le 5^{ème} et le 12^{ème} jour.
- Il convient d'éviter une grossesse dans le mois qui suit la vaccination.
- Un délai d'au moins neuf mois est à respecter chez une personne ayant reçu des immunoglobulines en prophylaxie post-exposition de la rougeole avant de la vacciner avec le vaccin trivalent ROR.

¹ Déficit immunitaire héréditaire primitif ou congénital, déficit immunitaire secondaire ou acquis (traité pour cancer ou hémopathie maligne, vivant avec le VIH, traitement immunosuppresseur, corticothérapie 10 mg d'équivalent-prednisone par jour depuis plus de deux semaines).

² https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/calendrier_vaccinal_maj-juin23.pdf